



Accélérer les actions en vue de l'atteinte d'un Pacifique bleu résilient »

Du 7 au 9 septembre, plateformes virtuelle
De 12 h à 17 h, heure du Samoa

Point 8.1.3 de l'ordre du jour : Partenariats stratégiques du Centre océanien sur les changements climatiques (PCCC) et coopération via la plateforme novatrice d'apprentissage en ligne

Objet du document

1. Informer les Membres du PROE de l'avancement des partenariats stratégiques du Centre océanien sur les changements climatiques et de la coopération via la plateforme novatrice d'apprentissage en ligne.

Contexte

2. Le Centre océanien sur les changements climatiques joue le rôle unique de centre régional d'excellence pour le courtage de connaissances, la recherche, l'innovation, la formation et l'apprentissage sur tout ce qui concerne les changements climatiques dans le Pacifique. Il est la plateforme régionale qui connecte les dirigeants, les décisionnaires politiques, chargés de questions techniques, ou actifs dans la recherche, dans le plaidoyer ou dans l'entrepreneuriat, ainsi que les collectivités et les citoyens à toutes les actions portant sur la résilience et sur la lutte contre les changements climatiques dans le Pacifique.
3. La création et le maintien des partenariats seront essentiels à la bonne marche du Centre. Le Centre communique à un large éventail de publics nationaux, régionaux et mondiaux, dont les États et territoires insulaires océaniques, les partenaires régionaux et les organismes du CORP, les partenaires et bailleurs internationaux, les instituts de recherche et les universités, ainsi que les différents programmes du PROE. Les fonctions du Centre ont été soigneusement définies afin de s'aligner avec les rôles et responsabilités des autres organismes et principales politiques, stratégies et cadres régionaux tels que le Pôle des contributions déterminées à l'échelle nationale du Pacifique, le Centre océanien pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique, et le Centre de la Communauté du Pacifique pour les sciences océaniques.
4. Une des principales fonctions du Centre sera d'exécuter des programmes de renforcement des capacités en matière d'adaptation, d'atténuation, de services climatiques et d'élaboration de projets. En mars 2021, le Centre a lancé quatre modules d'apprentissage en ligne afin d'accroître les connaissances des peuples du Pacifique insulaire. Depuis mars 2021, toutes les activités de renforcement des capacités du Centre ont été menées via la plateforme d'apprentissage en ligne.
5. Les quatre modules en ligne, faisant partie du pilier « [Apprentissage et formation](#) » du Centre, sont :
 - **Série de webinaires** : contribution du PROE et du Talanoa du Centre, ouverte au public pour toutes les personnes intéressées par les actions environnementales dans le Pacifique et par le rôle joué par le PROE dans l'aide aux îles du Pacifique.
 - **Le coin des enfants** : ressources d'apprentissage en ligne, boîtes à outils et cursus pour l'éducation des enfants, visant les élèves, étudiants et étudiantes de tous les niveaux d'enseignement, primaire, secondaire et tertiaire.

- **Cours en formation ouverte** : des cours gratuits, en ligne et courts, ouverts au public, pouvant être suivis par chaque personne à son propre rythme.
 - **Formations professionnelles** : formations techniques fournies par le PROE, par le Centre et par leurs partenaires, en fonction des demandes de formation et de renforcement des capacités émises par les pays Membres. Ces cours ne sont disponibles que sur nomination par les points de contact nationaux.
6. Le Projet de renforcement des capacités pour la résilience face aux changements climatiques dans le Pacifique (RCRCC) comprend des plateformes et d'outils virtuels pouvant faire intervenir un grand nombre de participants et participantes et favorise une gestion efficace des programmes de formation. Le nombre de personnes participantes est passé de deux à huit par pays, pour un total de plus de 220 personnes en juin 2021. Le projet RCRCC du PCCC est le fruit d'un partenariat entre l'État du Samoa, le PROE et la JICA.
 7. La plateforme d'apprentissage en ligne du PCCC contribue également au RCRCC en améliorant l'efficacité de l'exécution de son programme de formation. En offrant une communication dynamique et bilatérale pendant l'apprentissage en solo et l'option d'organiser des travaux de groupe hors-ligne, la plateforme a amélioré la qualité de l'apprentissage. Elle permet également au RCRCC d'évaluer la progression des personnes participantes et de procéder à leur suivi en temps utile afin de veiller à la bonne réalisation du programme. Le projet RCRCC du PCCC prévoit d'organiser trois programmes de formation en 2021 : atténuation et adaptation écosystémique, systèmes de production alimentaire et changements climatiques, santé climatique. Les futurs programmes prévus sont : tourisme et changements climatiques, ressources hydriques, accès au financement climatique.
 8. Étant donné qu'elle est accessible à un plus large public qu'auparavant, la plateforme novatrice d'apprentissage en ligne du Centre profite à un plus grand nombre d'États et territoires insulaires océaniques.
 9. En résumé, pour la période allant de janvier à mai 2021, le Centre a hébergé et pris en charge ce qui suit :
 - a. Formation du RCRCC, exécutée via la plateforme d'apprentissage en ligne : 220 personnes participantes
 - b. Manifestations virtuelles : 182 manifestations
 - c. Personnes participantes et visiteuses en ligne : 2200

Recommandations

10. La Conférence est invitée à :
 - 1) **prendre acte** des partenariats stratégiques du PCCC et de la coopération, qui sont cruciaux pour l'efficacité du Centre ; le Secrétariat encourage les bailleurs et les partenaires à œuvrer avec le PCCC pour assurer un financement continu de la mise en œuvre des fonctions centrales du Centre ;
 - 2) **prendre acte** de la progression de la plateforme d'apprentissage en ligne du Centre en tant que solution novatrice d'apprentissage en ligne, et des incidences positives constatées grâce à la hausse du nombre de personnes participantes et, par conséquent, de l'accroissement des perspectives pour la capacité d'adaptation et la sensibilisation aux changements climatiques des États et des territoires insulaires océaniques.

18 juin 2021